Communiqué de presse

Vendredi 3 mai 2024

Lancement de la 3e édition du programme “Nageurs Citoyens” afin d’initier les jeunes au secourisme en milieu aquatique.

Dans le but de former les jeunes de 13 à 18 ans aux gestes de secours essentiels face aux risques de noyades, le programme “Nageurs Citoyens” porté par Vals de Saintonge Communauté est de nouveau mis en place dans les piscines du territoire. Cette initiative vise à renforcer la sécurité aquatique des jeunes tout en développant des compétences sportives et citoyennes sur le territoire.

Un besoin de plus en plus important

Selon les statistiques nationales, seulement 30 % des Français ont déjà reçu une formation aux premiers secours. De plus, le nombre de noyades accidentelles reste élevé depuis plusieurs années, avec une incidence plus marquée chez les adolescents et les adultes en milieu naturel, et

chez les enfants de moins de 6 ans dans les piscines privées. Aussi, le recrutement de professionnels qualifiés pour la surveillance et le sauvetage devient de plus en plus difficile pour les employeurs publics et privés, une tendance qui s'est accentuée depuis la crise sanitaire.

Une formation gratuite pour les jeunes

Ainsi, le programme "Nageurs Citoyens" vise à encourager et sensibiliser les jeunes face à ces enjeux. Les objectifs de cette action sont multiples : former les jeunes aux valeurs sportives et citoyennes, les rendre capables de se sauver et de sauver les autres, et susciter des vocations dans les métiers de la surveillance et du sauvetage.

Une formation sportive constitue une partie essentielle du programme, permettant aux participants de développer les compétences nécessaires pour réussir un test final qui validera un diplôme "Nageurs Citoyens". Ce test consiste à nager sur une distance de 25 mètres, puis à aller chercher un mannequin immergé, le remonter à la surface et le remorquer sur une distance de 25 mètres, tout en maintenant la tête du mannequin émergée. Enfin, les participants doivent sortir de l'eau en utilisant les techniques appropriées pour sauver une personne de même corpulence. Ces exercices physiques renforcent la confiance et la capacité des jeunes à agir efficacement lors d'une situation d'urgence.

Parallèlement à la formation sportive, les jeunes bénéficient également d'une formation au secourisme pour obtenir le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). À l'issue de cette formation, les nageurs citoyens seront en capacité de prendre en charge une victime en la plaçant en sécurité, de passer une alerte aux services de secours et de prodiguer les premiers gestes de soins jusqu'à l'arrivée des secours.

Programme et inscriptions

Le programme "Nageurs Citoyens" est composé d'un minimum de 4 séances d'une heure et d'une épreuve finale. La formation sera assurée par les maîtres nageurs de Vals de Saintonge Communauté et du Nautic Club Angérien du 8 juillet au 28 août 2024 sur les différentes piscines du territoire :
• à St-Hilaire de Villefranche, le mardi à 19h30
• à Matha, le mercredi à 13h
• à Aulnay, le jeudi à 12h
• à Loulay, le vendredi à 11h30
• à Tonnay-Boutonne, le mercredi à 12h
• à Le Mung / St-Savinien, le vendredi à 12h
• à Saint-Jean d'Angély (Atlantys), le mardi à 12h

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 8 juillet et seront à faire à l'accueil des différentes piscines ou directement auprès des maîtres nageurs.

Ce programme de prévention anti-noyades, gratuit pour les participants, est une initiative importante pour la sécurité des jeunes citoyens. En leur fournissant les compétences nécessaires pour intervenir en cas d'accident, Vals de Saintonge Communauté espère réduire le nombre de noyades et sauver des vies tout en apportant des valeurs citoyennes à ses jeunes.

Infos pratiques

Un événement festif sera organisé le mercredi 28 août 2024 de 17h à 20h au centre aquatique

Atlantys, afin de remettre les récompenses aux participants (t-shirts et diplômes de secourisme et de nageur citoyen), ainsi que de valider le test de formation sportive.

Le coût total des dépenses est de 5 672 € (formations sportives et de secourisme, entrées des piscines, récompenses et frais pour la cérémonie de remise des prix). Une aide de 1 000 € va être demandée au Département de la Charente-Maritime.

Plus d'informations au 05 46 59 21 50 ou sur le site d'Atlantys et des piscines d'été : www.piscineatlantys.fr

Contact presse :

Aymeric Pajaud
Vals de Saintonge Communauté - Responsable du service Communication
05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36
aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr